

3 étapes pour réussir votre parcours d'orientation

1 Orienter votre carte avec une boussole ?

Pour orienter la carte avec une boussole, vous devez mettre les flèches du Nord de la carte parallèles à la flèche du Nord de la boussole.



Flèche du Nord
de la boussole

Flèche du Nord
de la carte

2 Comment choisir votre itinéraire lorsque la borne est en dehors du chemin ?

Pour trouver une borne en dehors du réseau de chemin, vous devez effectuer un itinéraire (le plus possible sur des lignes directrices) jusqu'à un point proche de votre borne (point d'attaque). De cet endroit, vous faites une visée sommaire qui va du point où vous êtes à l'endroit où vous souhaitez aller. Pour éviter de vous déplacer trop longtemps, choisissez une ligne d'arrêt.

Définitions

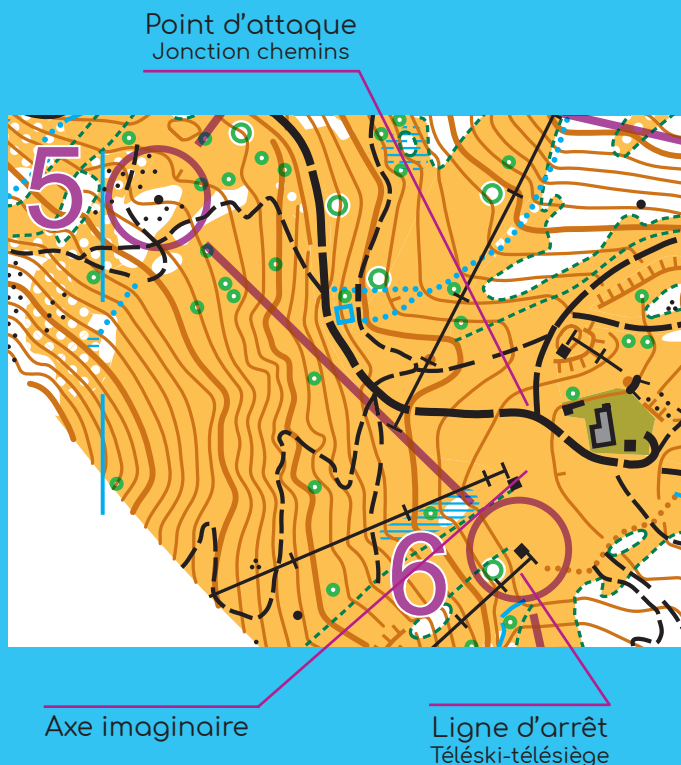
Point d'attaque : élément ponctuel qui se situe à proximité et facilement visible d'une ligne directrice. Il doit être le plus proche possible du poste recherché pour permettre un départ de la ligne directrice vers ce poste.

Visée sommaire : permet d'aller en ligne droite sans utiliser de ligne directrice. Il faut orienter sa carte et suivre un axe imaginaire qui part du point où l'on est et va au point que l'on recherche.

Ligne d'arrêt : élément linéaire qui se situe après le poste et qui indique qu'on est allé trop loin. Il faut alors se resituer par rapport à un point proche de cette ligne et trouver un nouveau point d'attaque.

3 Illustrations

Itinéraire de la borne 5 à la borne 6.



Axe imaginaire

Ligne d'arrêt
Télési-télésiège

Du point d'attaque, orientez votre carte et suivez un axe imaginaire qui part du point où vous êtes et va au point que vous recherchez. Si vous dépassez la borne 6, vous vous retrouverez face à un télési-télésiège (ligne d'arrêt). Resituez-vous et recommencez l'opération.

1 2 3 A vous de jouer !!!

Où se procurer les parcours ?

Dans les Offices du Tourisme du Territoire

Au Gite de la Draye

PRATIC'

Défiiez-vous !

Facile 1



Parcours d'Orientation

Réallon Station



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
SERRE-PONÇON



Parcours : niveau facile

Distance : 2,920 km

Temps estimé : + 1h



Echelle 1/7000

1 cm sur la carte représente
70 m sur le terrain

Equidistance 5 m

la différence d'altitude entre deux
courbes de niveau est de 5 m

1	113
rocher	
2	87
bâtiment infranchissable	
3	102
rocher	
4	101
rocher	
5	89
rocher	
6	94
bâtiment infranchissable	
7	40
bord sud clairière	
8	37
extrémité levée de terre	
9	38
extrémité mur	
10	32
jonction chemin-sentier	

LEGENDE	
Route - Chemin carrossable	
Chemin - Sentier (piéton - VTT)	
Sentier peu visible - Télésiège, Télésiège	
Mur de soutient (infranchiss.; franchiss.)	
Clôture (infranchissable - franchissable)	
Falaise (infranchissable; franchissable)	
Petite falaise - Mur en ruine	
Rocher (petit; moyen; grand)	
Groupe de rochers - Pierrier	
Pierriés - Zone de blocs de pierres	
Etang/Mare - Marais franchissable	
Ruisseau franchissable - Marais peu visible	
Marais linéaire - Source captée	
Particularité hydrographique	
Courbes de niveau	
Sens de la pente	
Maîtresse - Normale - Intermédiaire	
Butte - Butte allongée - Cuvette	
Fossé - Abrupt de terre	
Levée de terre - Levée de terre en ruine	
Cairn - Conduite franchissable	
Ruine - Escaliers	
Bâtiment (franchissable; Infranchissable)	
Objet particulier dû à l'homme	
Charbonnière - Passerelle	
Buisson - Gros arbre remarquable	
Limite précise de végétation	
Zone pavée - Zone d'habitation, interdite	
Prairie - Prairie, arbres dispersés	
Friche encombrée - Friche, arbres dispersés	
Friche, arbres dispersés encombrés	
Forêt : Course facile - Course ralentie	
Forêt : Course difficile - Végétation impénétrable	
Forêt, POSSIBILITE DE COURSE	
Visibilité réduite	
Bonne visibilité	

Carte de course d'orientation	Carte CAP N°586
Relevés et Dessin : F. Dechavanne	Surface : 2,51 km ²
Réalisation : SARL CAP Orientation 51500 SILLERY Tel : 03 26 08 54 71 contact@cap-orientation.com Membre associé FFCO depuis 2005	
Distribution : Communauté de communes de Serre-Ponçon - Offices de Tourisme - https://www.rando-serreponcon.com	
Toute reproduction ou adaptation sous quelque forme et par quelque procédé que ce soit, même partielle, est interdite.	©2023 FFCO - CAP Orientation
Numéro d'urgence : 15 ou 112	

400 mètres